

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**mise en place d'une ligne téléphonique pour les parents de jeunes en
voie de radicalisation**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Guignard, Sophie

Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: mise en place d'une ligne téléphonique pour les parents de jeunes en voie de radicalisation, 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Kinder- und Jugendpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
TETRA	Task Force Terrorist Travellers
IZRS	Islamischer Zentralrat Schweiz

CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
TETRA	Task Force Terrorist Travellers
CCIS	Conseil Central Islamique Suisse

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Kinder- und Jugendpolitik

MOTION
DATUM: 27.01.2015
SOPHIE GUIGNARD

La CPS-CN a, par le biais de sa porte-parole Edith Graf-Litscher (ps, TG), déposé une motion pour la **mise en place d'une ligne téléphonique pour les parents de jeunes en voie de radicalisation**. Elle espère ainsi détecter précocement les radicalisations et empêcher le départ de jeunes pour le djihad. Cette ligne serait coordonnée au niveau national. Le Conseil fédéral ayant déjà implémenté la task force TETRA au niveau national et intercantonal estime qu'une hotline nationale est superflue, l'expérience des pays collaborant avec la Suisse ayant montré que c'est au niveau local que les interlocuteurs sociaux sont importants pour les jeunes en voie de radicalisation. En outre, pour les urgences, le numéro national 117 permet de communiquer ses doutes à la police, qui le cas échéant pourrait agir directement. C'est pour ces raisons que le Conseil fédéral a suggéré de rejeter la motion. Le Conseil national a suivi son avis à 110 voix contre 70 avec 4 abstentions. Durant la même semaine, il était possible de lire dans les colonnes du Temps qu'une telle hotline existait. Elle a été mise en place par le conseil central islamique suisse (CCIS), dans le but d'aider les professionnels de l'éducation de différencier l'extrémisme des pratiques religieuses coutumières. Le CCIS distribue depuis mars 2015 des papillons publicitaires pour sa ligne dans les écoles alémaniques. Si les autorités ont dû préciser au public qu'il ne s'agissait pas d'une initiative officielle, elles n'interdisent cependant pas la ligne téléphonique, toute organisation religieuse étant en droit de proposer un tel service.¹

1) BO CN 2015, p.772 ss.; NZZ, 2.6.15; LT, 6.6.15; AZ, 22.6.15